



## DOSSIER

# Le Plan Communal de Sauvegarde : un mini-plan ORSEC

### MAIS AUSSI :

- > Le Plan Local d'Urbanisme
- > La fête du Développement Durable
- > L'Agenda 21
- > La sécurité



# SOMMAIRE

**ÉDITO** \_\_\_\_\_ p. 3

**VIE MUNICIPALE** \_\_\_\_\_ p. 4-9

Les élections départementales, retraite de Michèle Bersia, rappel des principales délibérations du conseil municipal, les prévisions budgétaires pour 2015 ainsi que le comparatif des taxes locales de la commune.

**DOSSIERS** \_\_\_\_\_ p. 10-15

Le Plan Communal de Sauvegarde établi sur notre commune, mais aussi le point sur le Plan Local d'Urbanisme, sur la journée du Développement Durable et sur l'Agenda 21. Savez-vous ce qu'ont révélé les radars pédagogiques installés route des Crêtes et chemin de Crayssac?

**TRAVAUX** \_\_\_\_\_ p. 16-17

Rencontre avec Michel Delmas, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, chargé des travaux et de l'équipe technique. Le point sur les travaux au village.

**L'ÉCOLE** \_\_\_\_\_ p. 18-20

Ce qui est nouveau pour nos élèves et le coin des enfants.

**CULTURE ET FESTIVITÉS** \_\_\_\_\_ p. 21-22

La fête locale, les « Parenthèses Musicales », la Table Gourmande. Tout ce que vous devez savoir sur les prochains grands rendez-vous.

**LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS** \_\_\_\_\_ p. 23-25

Sport, culture, loisirs... le tissu associatif est riche à Paulhac, et les manifestations organisées multiples. À découvrir.

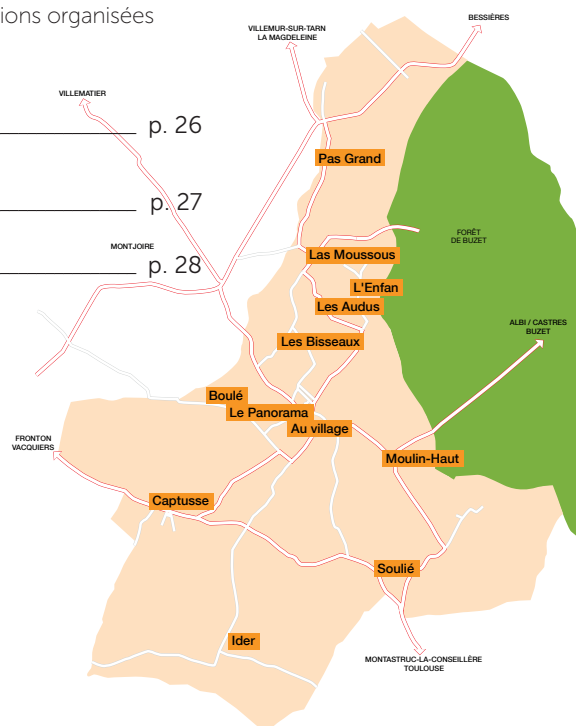
**INFOS** \_\_\_\_\_ p. 26

**PÊLE-MÊLE** \_\_\_\_\_ p. 27

**L'AGENDA** \_\_\_\_\_ p. 28



1, place des Tilleuls  
31380 Paulhac  
Tél. 05 61 84 25 30  
www.paulhac.fr



Directeur  
de la publication :  
**Didier Cujives**

Rédaction :  
**Eliane Orlando**

Mise en page, impression :  
**Microsophia**

Le premier semestre de cette année 2015 a été riche en événements pour notre commune. À la lecture de ce bulletin, vous retrouverez les moments forts qui ont rythmé notre vie locale.

Bien évidemment, les concerts des «Parenthèses Musicales» en font partie. Des prestations éclectiques mais une église comble et un public enthousiaste à chaque fois... Oui, nous avons gagné notre pari. Nous avons proposé une programmation ambitieuse et audacieuse, nous avons relevé le défi. Il peut y avoir des spectacles de qualité ailleurs que dans les grandes salles toulousaines, les «Parenthèses Musicales» en sont la preuve tangible.

Merci à vous tous qui avez permis de faire la part belle à la culture dans notre village. Votre présence, votre soutien nous confirment qu'il faut continuer. Au cours de la saison 2015/2016 vous découvrirez de nouveaux concerts qui vous permettront de vous évader en vous déplaçant jusqu'à notre église.

La municipalité est très sensible au développement de la culture mais aussi à la protection de l'environnement. Le succès de la fête du Développement Durable a démontré que c'est aussi votre préoccupation. Le Groupe de Propositions et de Contribution de l'Agenda 21 travaille activement à la mise en place d'actions concrètes, mais c'est l'affaire de tous, vos idées nous intéressent.

Vous constaterez aussi que la commune est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde destiné à mettre en œuvre une organisation fonctionnelle réactive



en cas de survenance d'événements graves. J'espère simplement que nous n'aurons jamais à le mettre en place...

L'été est là avec son lot de festivités et la fête locale du 15 août. Nos jeunes ont travaillé d'arrache-pied pour que la fête soit belle et demeure un lieu de rencontre entre toutes générations. En septembre, c'est la table gourmande qui vous réglera avec des produits du terroir ou encore la randonnée du Poutou pour les marcheurs mais pas seulement... le repas au Chai des Monges qui la clôture est une fête pour tous.

Bon été à tous,

*Fidèlement,  
Didier Cujives*

Didier Cujives,  
Maire de Paulhac,  
Conseiller Départemental

# Didier Cujives, conseiller départemental

8 090 VOIX ONT ÉLU AU SECOND TOUR  
LE BINÔME DIDIER CUJIVES / SABINE GEIL-GOMEZ



Le binôme Didier Cujives / Sabine Geil-Gomez.

Avec 47,11 % de suffrages exprimés, le binôme Didier Cujives / Sabine Geil-Gomez a remporté les élections départementales, avec de très beaux scores dans les communes où les deux candidats sont maires. Sur Paulhac, alors que trois listes restaient en lice, ce binôme a recueilli 286 voix, soit 54,58 % des suffrages exprimés. Exceptionnel dans le cadre d'une triangulaire.

## Les résultats :

Binômes		Canton de Pechbonnieu		Commune de Paulhac	
		Voix	% exprimés	Voix	% exprimés
Didier Cujives Sabine Geil-Gomez	PS	8090	47,11 %	286	54,58 %
Jean-Bernard de Cools Magali Mirtain	UD	5000	29,12 %	102	19,47 %
Fabrice Pezzuto Peggy Sosnowski	FN	4082	23,77 %	136	25,95 %

En donnant cette victoire éclatante à Didier Cujives et Sabine Geil-Gomez, les électeurs ont voulu récompenser le travail de proximité accompli par ces candidats, leur présence sur le terrain et leur expérience d'élus.

Conformément à son engagement de campagne, Didier Cujives a démissionné de son mandat de Conseiller Régional de Midi-Pyrénées qu'il exerçait depuis dix ans. En cette qualité, Didier Cujives avait été Président de la commission en charge du développement économique et Président de Midi-Pyrénées Expansion lors de son premier mandat, puis vice-Président de la commission « Relations internationales, coopération décentrali-

sée et affaires européennes » et Président de Midi-Pyrénées Europe au cours de son second mandat.

Au sein du Conseil Départemental, Didier Cujives est nommé Président de la 4<sup>e</sup> commission en charge du « développement économique, de l'emploi, de l'innovation, du numérique, des affaires européennes et du tourisme ». Sur proposition de Georges Méric, Président du Conseil Départemental de la Haute Garonne, Didier Cujives a été élu le 12 juin Président du Comité Départemental du Tourisme. Son objectif : revaloriser et faire mieux connaître les sites emblématiques de notre département, le tourisme étant porteur de développement économique.



# Michèle Bersia, la mémoire du village



Jean Larroque a embauché Michèle, elle part à la retraite au cours du mandat de Didier Cujives.

**SECRÉTAIRE DE MAIRIE DEPUIS PLUS DE 40 ANS, MICHÈLE BERSIA A FAIT VALOIR SES DROITS À LA RETRAITE.**

Vous avez certainement tous eu l'occasion de solliciter ses services au secrétariat de la mairie. En quarante trois ans, Michèle a vu la transformation du village, l'évolution de la population et des équipements et un grand chamboulement dans sa façon de travailler : l'arrivée de l'informatique qui remplace la machine à écrire et le carbone...

C'est Jean Larroque qui l'avait embauchée. Il se souvient : « Tu ne dois pas avoir oublié ces débuts difficiles où sans aucune formation tu t'es assise devant cette grande table. Mais ton courage, ton envie de gagner ont fait de toi une brillante et super-secrétaire. J'avais fait le bon choix ». Puis, deux autres maires ont

été élus : Gérard Lang, qui avait été son instituteur, et ensuite Jean Cramaussel, aujourd'hui tous deux décédés.

Et enfin Didier Cujives, qui ne savait pas, lorsqu'il a été élu maire il y dix huit ans, qu'il allait passer autant de temps en sa compagnie... et qui se réjouit d'avoir pu compter sur sa connaissance du village.

« Nous saluons ici son dévouement, sa gentillesse, sa compétence, son efficacité et la remercions de son investissement durant toutes ces années ».

Bonne retraite à Michèle qui maintenant va pouvoir en profiter pour s'occuper de sa famille, s'adonner à ses loisirs préférés, ou tout simplement prendre le temps de ne rien faire...

## DEUX ÉLUS À L'HONNEUR

Chaque élu a une compétence bien particulière au sein du conseil municipal. Nous sommes attachés aussi à être représentés dans les institutions régionales. C'est ainsi que Nathalie Rumeau est présidente de l'assemblée spéciale et membre du conseil d'administration en tant qu'administrateur de l'Agence Régionale de Protection de l'Environnement Midi-Pyrénées. Gérard Lavergne est président de la commission territoriale du Syndicat Départemental d'Electricité de Haute Garonne.

## DÉMISSION AU CONSEIL MUNICIPAL

Xavier Lhuillier, conseiller municipal, était chargé de la vie scolaire, périscolaire, petite enfance, jeunesse et adolescence. Chargé également de la démocratie locale et du bulletin, c'était le responsable de la publication des précédents magazines.

Xavier Lhuillier a démissionné de ses fonctions, et nous le remercions pour tout le travail qu'il a accompli durant son mandat d'élu.

**Depuis le 1<sup>er</sup> avril, Hélène Pereira remplace Michèle Bersia au secrétariat de la mairie. Bienvenue à Hélène qui assure désormais le secrétariat de notre commune.**



# Les principales délibérations du **Conseil Municipal**

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX RÉSUMÉES EN QUELQUES LIGNES.

## **SÉANCE DU 9 MARS 2015**

- Un emploi d'adjoint administratif 2<sup>e</sup> classe à temps complet a été créé à compter du 01/04/2015 pour remplacer Michèle BERSIA partie à la retraite.
- Une partie de la Rue du Lavoir est déclassée afin d'en permettre la cession en régularisant une anomalie cadastrale.
- Un échange de terrain d'une contenance de 465 m<sup>2</sup> est décidé entre la Commune et les conjoints Cramausel afin de favoriser l'implantation d'un équipement public.
- Un équipement de cuisson d'un montant de 3 588,00 € TTC destiné à la salle des fêtes sera acquis auprès de la Société CALLE et une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Départemental.
- Le Conseil a autorisé le maire à signer la mise à disposition à la Commune du service commun d'instruction des autorisations du droit de sols par la Communauté de communes des Coteaux du Girou.
- Le Plan Communal de Sauvegarde portant sur la prévention et la gestion des risques majeurs (risque de mouvements de terrain, risque sismique, risque de feux de forêt, risques météorologiques, risque nucléaire) est adopté.
- La charte de participation et d'engage-

ment de la Commune à l'agenda 21 est validée.

- Une rémunération complémentaire a été attribuée aux deux agents recenseurs de la commune afin de prendre en compte la réalité des frais de déplacement supportés.

## **SÉANCE DU 20 AVRIL 2015**

- Vote du taux des taxes directes : Le Conseil a décidé d'appliquer aux taxes directes le taux officiel de l'inflation 2014 de 0,50 % pour un produit de 327 869 €, comme suit : taxe d'habitation : 12,51 %. Foncier bâti : 15,87 %. Foncier non bâti : 87,23 %.
- Vote du budget 2015 : en fonctionnement : 762 860,89 €, en investissement : 1 086 566,59 €
- La délibération du 29/03/2014 fixant les indemnités de fonction des élus de la commune a été complétée afin de répondre à l'ensemble des règles légales applicables.
- Le Conseil a autorisé le Maire à signer l'acte de cession du chemin rural sis lieu-dit « le Paradis » aux sieurs FODE, seuls riverains, en la forme authentique.
- Le Conseil a autorisé le service instructeur des autorisations du sol de la Communauté de communes à instruire les déclarations préalables portant sur l'édification des clôtures, les permis de dé-

Tous les comptes rendus détaillés des délibérations du conseil municipal sont sur le site de la mairie, rubrique « Commune ». N'hésitez pas à les consulter.

- molir et les ravalements de façades.
- Suite à la nouvelle organisation du marché de l'électricité au 01/01/2016, la Commune adhère au groupement de commandes pour l'achat d'électricité mis en place par le Syndicat d'Électricité de la Haute-Garonne.
  - De nombreux matériels techniques ayant été dérobés lors de l'effraction du 14/03/2014 dans l'atelier communal, le Conseil a décidé de rééquiper ses services techniques par l'achat, auprès de la Société CRAVERO, de divers équipements : tailles haie, tronçonneuses, débroussailleuse, nettoyeur vapeur, meuleuse, scie circulaire, scie sauteuse, souffleur. Une subvention sera demandée au Conseil Départemental.
  - Suite à la réalisation d'un parking paysager en contrebas de la salle des fêtes, le Conseil a décidé de lancer une opération de plantations d'arbres et arbustes, acquis auprès de la Société SOLIGNAC pour un coût de 3 977,60 € TTC et de

demander l'appui financier du Conseil Départemental.

### **SÉANCE DU 11 MAI 2015**

- Est présenté le bilan de la première action engagée par le Groupe de Propositions et de Contribution constitué dans le cadre de l'Agenda 21 de la Commune autour de trois axes prioritaires : environnement, énergie/transports-mobilité/changement climatiques et solidarité/cohésion sociale/culture.
- Une réflexion sur «comment agir pour construire le « Paulhac durable » de 2025 a été ouverte sur les thèmes de : l'évolution de la vie sociale et de la vie associative, l'alimentation scolaire, la consommation d'énergie domestique, les terres agricoles et l'alimentation, l'éclairage public, la préservation de la nature « ordinaire », le télétravail, la liberté d'entreprendre, l'évolution de la vie citoyenne.

## **Endettement**

Questionnés par plusieurs administrés, nous tenons à vous informer de la situation de l'endettement de la commune suite aux importants travaux réalisés ces dernières années.

La dette actuelle de la commune est de 847 k€ (en début d'année 2015), sous la forme de deux emprunts, le premier contracté en 2012 de 200 k€ sur 20 ans pour les travaux de rénovation de l'école,

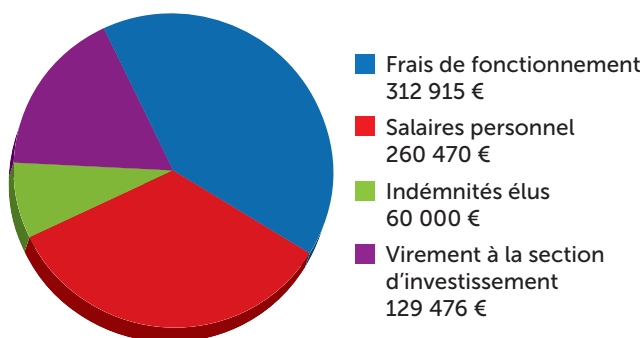
le deuxième de 700 k€ contracté en 2014 sur 20 ans pour les travaux de rénovation de l'église. Rapporté à la population de 1 169 habitants (population Insee 2012), cela fait une dette de 724 €/habitant, proche du niveau maximal que la commune peut supporter compte tenu de ses ressources. L'investissement des prochaines années sera donc de fait beaucoup plus modéré.

# Budget 2015

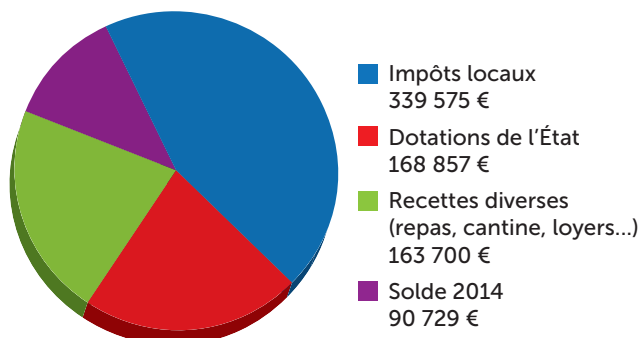
## SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Stabilité des dépenses de fonctionnement et des charges de personnel.
- Recettes stables aussi du fait d'une part d'une augmentation des taxes locales limitée à 0,5 % (inflation 2014) et d'autre part du maintien du niveau des dotations de l'Etat, contrairement à une baisse générale au niveau national.

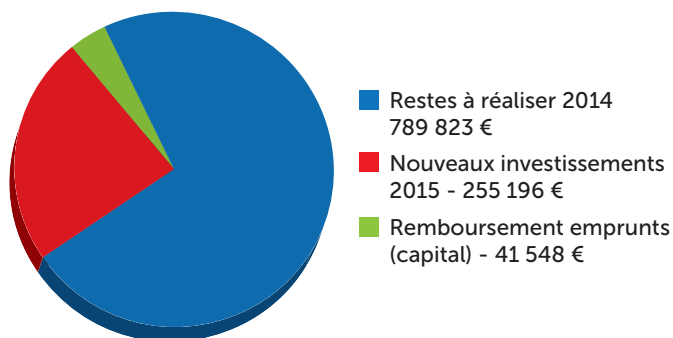
### Dépenses de Fonctionnement 762 861 €



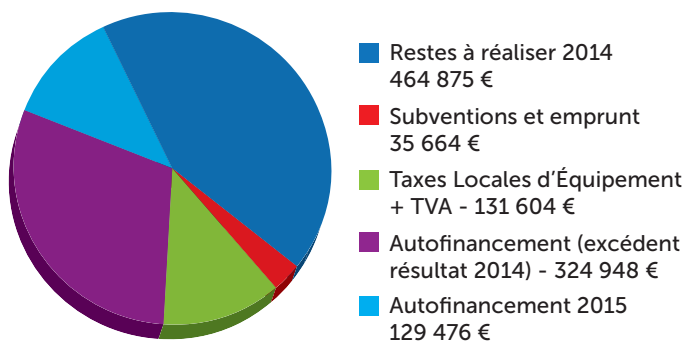
### Recettes de Fonctionnement 762 861 €



### Dépenses d'Investissement 1 086 567 €



### Recettes d'Investissement 1 086 567 €



## SECTION D'INVESTISSEMENT

- Le montant global des investissements est dominé par la clôture des travaux de l'Église (dettes comptables en attente des dernières subventions et récupération de TVA apparaissant en recettes).
- L'investissement propre à l'exercice 2015 (255 k€) comprend principalement les travaux d'urbanisation de la route de Montjoire et l'enfouissement des réseaux (185 k€), mais aussi des provisions pour l'achat d'un véhicule utilitaire, des aménagements à la salle des fêtes (rangements, piano de cuisson...), le financement de l'Agenda 21 et du PLU.



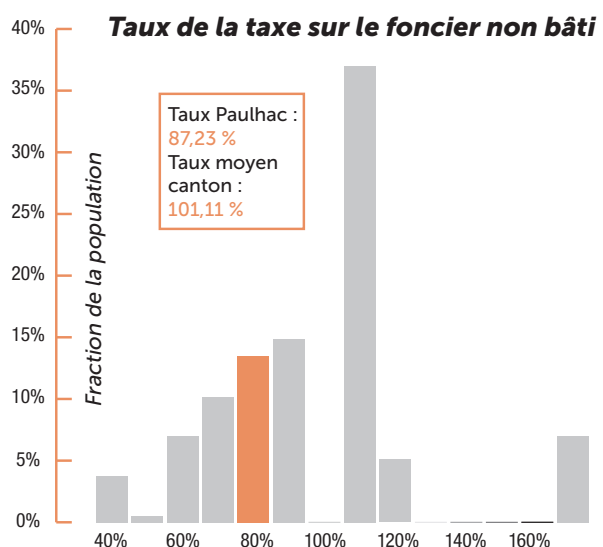
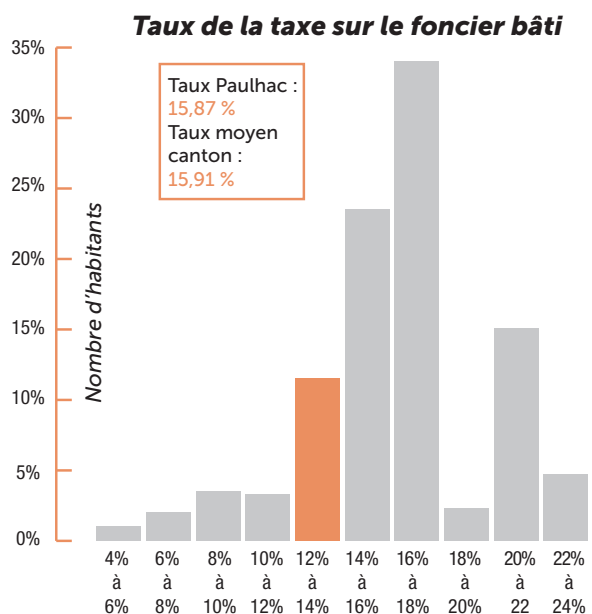
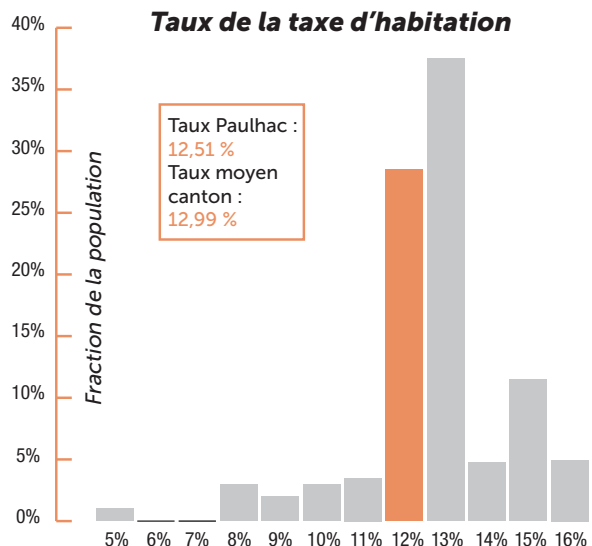
# Taxes locales :

## la situation de Paulhac dans le nouveau canton de Pechbonnieu

Pour vous permettre d'apprécier le positionnement de Paulhac en matière de pression fiscale, nous avons déjà présenté à plusieurs reprises le comparatif des taux des trois taxes locales (habitation, foncier bâti et foncier non-bâti) vis-à-vis des communes de la C3G ou bien par rapport à la strate des communes de la Haute-Garonne de 1 000 à 1 500 habitants. C'est en regard du nouveau canton de Pechbonnieu que nous vous proposons cette année cette comparaison. Sur la base des populations Insee 2012, ce canton comprend 39 766 habitants, dont 1 169 pour Paulhac.

Pour chaque taxe, les graphiques ci-dessous vous indiquent la répartition de la population en fonction des taux qui lui sont applicables. La classe à laquelle appartient la population Paulhacoise est colorisée en orange. Ainsi, en prenant l'exemple de la taxe d'habitation, on voit que les foyers fiscaux Paulhacois font partie de près de 30 % des foyers du canton pour lesquels le taux est entre 12 et 13 %, le taux moyen étant de 12,99 %, tout juste au-dessus de celui de Paulhac de 12,51 %.

De même le taux sur le foncier bâti est tout juste sous la moyenne du canton, alors que la différence est plus sensible pour le foncier non-bâti avec un taux 14 % en dessous du taux moyen.



## LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :

**un mini-plan ORSEC**

À l'orée du village, la forêt de Buzet.

**Vous trouverez joint à ce bulletin un fascicule qui rappelle l'ensemble des risques auxquels est soumise notre commune et expliquera la conduite à tenir dans chaque cas. Nous réaliserons prochainement un exercice de simulation afin d'être mis en situation.**

**SUIVANT DÉLIBÉRATION DU 9 MARS 2015, LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE. QUELQUES PRÉCISIONS.**

Instauré par la loi n° 2004-811 du 13 août 2004, le Plan Communal De Sauvegarde est obligatoire pour toutes les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels approuvé (PPRN).

Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Son objectif est de mettre en œuvre une organisation fonctionnelle réactive (tes-

tée et améliorée régulièrement) en cas de survenance d'événements graves afin de sauvegarder des vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement.

**QUELS RISQUES POUR NOTRE COMMUNE?**

La commune est exposée aux risques sismiques, mouvement de terrain, feux de forêt, météorologiques, et nucléaire.

Les mouvements de terrain se traduisent par des phénomènes de gonflement ou de retrait liés aux changements d'humidité des sols argileux. Ce risque est pris en compte par le document d'urbanisme via le PPRN approuvé par le Préfet le 18 novembre 2011.

Pour les feux de forêt, les habitations situées près de la forêt de Buzet peuvent « potentiellement » y être exposées. Un habitant volontaire, référent et résidant dans la zone à risque est chargé de donner l'alerte, afin d'agir au plus vite.

Quant aux risques météorologiques, vents violents, orages, neige et verglas, grand froid, canicule, notre commune est placée sous la vigilance météorologique départementale. La commune s'est organisée pour recevoir et traiter les alertes qu'elle reçoit.

Reste le risque nucléaire, il concerne toute la Haute Garonne : la commune n'est pas directement soumise aux effets directs d'un accident nucléaire (irradiations), car elle est située à plus de 71 km à vol d'oiseau de la centrale nucléaire de Golfech. Des retombées radioactives peuvent néanmoins survenir et contenir de l'iode radioactif : des comprimés d'iode de potassium stable sont alors nécessaires. C'est la commune de Pechbonnieu, chef-lieu du canton, qui centralise les comprimés conformément aux instructions transmises par le préfet.

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME

# Il gère l'espace dans le respect des lois

DANS UN PRÉCÉDENT BULLETIN, NATHALIE THIBAUD, ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DE L'URBANISME, A ANNONCÉ L'ÉLABORATION DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME) EN REMPLACEMENT DU POS (PLAN D'OCCUPATION DES SOLS).

Vous avez été très nombreux à assister à la première réunion publique d'information et de sensibilisation du 27 avril 2015. Le signe que la programmation du développement du territoire est un sujet qui vous touche tous.

Ce que l'on peut déjà dire, alors que nous en sommes à la phase de diagnostic, c'est la volonté de la municipalité d'avoir une politique cohérente, telle qu'elle est pratiquée depuis plusieurs années tant par nous que par nos prédécesseurs. Soyez assurés qu'il n'est pas dans notre intention de procéder à une

Toulousain, le Conseil Départemental et la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Métiers. Mais aussi avec vous : un cahier de recueil des contributions est à votre disposition à la mairie, et une exposition évolutive présentera les documents aux différentes étapes de la procédure.

Deux réunions publiques sont encore prévues : la première pour la présentation du diagnostic et du PADD - projet d'aménagement et de développement durable - la suivante pour la présentation du projet du PLU.



Une vue d'ensemble du village pour la gestion de l'espace.

urbanisation galopante. Ce PLU est élaboré en association permanente avec de nombreux partenaires : les services de l'État (DDT, DREAL, ARS, STAP), la chambre d'agriculture, le SCot Nord

Par le biais des bulletins et du site Internet de la commune, nous vous informons de l'évolution de la procédure de ce PLU qui devrait être approuvé au printemps 2017.



# La fête du développement durable

C'ÉTAIT LE 30 MAI, PENDANT LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Voir la nature autrement.

L'objectif de cette fête est de sensibiliser les citoyens au développement durable, dans la convivialité et le partage. L'on pourrait dire que la mission a été bien accomplie...

La journée a commencé par une randonnée à la découverte d'un parcours botanique en forêt de Buzet. Mais le parcours n'avait pas besoin d'être long, à chaque pas William Farago de l'association Arbres

et Paysage d'Autan faisait découvrir des végétaux, explications éclairées à l'appui, à la vingtaine de participants qui est revenue enchantée.

## L'INAUGURATION DU PARKING VÉGÉTALISÉ

Le maire, avec l'aide de Sasha, gagnante du concours du logo de l'Agenda 21, a inauguré le parking végétalisé. Pourquoi végétalisé ? Parce que ce que nous n'aimons pas le béton... Ce parking facilite l'infiltration des eaux pluviales et ralentit les écoulements. « Nous sommes très attachés à tout ce qui relève du développement durable et dans le cadre d'une politique cohérente de protection de l'environnement, ce parking est une brique supplémentaire » a souligné Didier Cujives dans son allocution.



Le parking végétalisé est inauguré.

Le troc prolonge la vie du livre.  
En toile de fond, l'exposition  
« développement durable ».





## UN APRÈS-MIDI « FESTIDURABLE »

Après l'apéritif bio offert par la municipalité et le pique-nique, l'après-midi fut « festidurable » : vente de produits bio, exposition sur les solutions modernes de construction durable avec un matériau traditionnel local : la terre, goûter bio... troc de livres avec la ludo-bibliothèque, jeu de l'oie écocitoyen et visite du verger avec une surprise : les écoliers avaient établi une fiche caractéristique de chaque arbre planté le 6 décembre avec explications, photos, dessins.

Sans oublier le « lâcher des coccinelles »! À l'aide d'un pinceau, les écoliers ont dé-



*Le jeu de l'oie écocitoyen.*

Remerciements à Monsieur Lecour pour sa contribution photographique.



*Les écoliers ont participé activement à la préparation de cette journée.*

posé les larves de coccinelles sur les feuilles infestées de pucerons, mets dont elles raffolent...

## UNE SOIRÉE SOUS LE CHARME

Pour terminer cette journée, c'était le concert de Moody Blue, chœur de gospel. À force de rajouter des bancs, tout le monde a pu entrer. Et chacun a été enthousiasmé par la prestation de ce groupe, sachant tour à tour émouvoir et surprendre, faisant participer le public qui ne demandait qu'à se joindre à ce chœur enthousiaste et chaleureux.



*Les jeunes déposent sur les feuilles une larve de coccinelle qui peut manger 80 pucerons par jour.*

## LES JARDINS DU GIROU DES PANIERS BIO

Les Jardins du Girou ont participé à cette journée du développement durable en présentant divers produits bio.

Cette association fait partie du réseau cocagne, qui regroupe 110 jardins de cocagne sur l'ensemble du territoire français. Ce sont des jardins biologiques à vocation d'insertion sociale et professionnelle.

Basés à Gagnague, les Jardins du Girou proposent des légumes cultivés en agriculture biologique qu'ils revendent à un réseau d'adhérents.

**Pour toute information :**

Tél. : 05 61 70 11 86

[contact@jardinsdugirou.org](mailto:contact@jardinsdugirou.org)

Un dépôt de paniers est organisé à la mairie tous les vendredis.





PAULHAC

# L'Agenda 21 c'est l'affaire de tous!

NATHALIE RUMEAU ET JEAN-PIERRE AZALBERT L'AVAIENT ANNONCÉ DANS NOTRE PRÉCÉDENT BULLETIN, L'AGENDA 21 DE NOTRE COMMUNE SE PROFILE. OÙ EN EST-IL?

La dernière réunion du GPC (Groupe de Propositions et de Contribution) de l'Agenda 21 a eu lieu le 16 juin. cinq axes orientent l'action pour l'Agenda 21 :

- Paulhac préserve son environnement.
- Paulhac consomme et produit responsable (nouvel axe).
- Paulhac s'engage face aux enjeux climatiques et énergétiques (défini lors du séminaire des élus le 4 novembre dernier).
- Paulhac « lieu de vie » tisse des liens (déclinaison de l'axe solidarité/cohésion sociale/culture).
- Paulhac avance avec tous (déclinaison de l'axe solidarité/cohésion sociale/culture).

Les actions qui seront mises en place pour atteindre les objectifs reprendront les cinq finalités du développement durable : l'épanouissement des êtres humains, la cohésion sociale et territoriale, la lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère, la préservation de la biodiversité, un développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

## LE GPC SE PROFILE SUR LE PAULHAC DURABLE DE 2025.

L'Agenda 21 se déclinera en actions concrètes et sera mis en œuvre à l'automne 2015. Pour l'instant, on peut déjà retenir la chaufferie bois, la Table Gourmande, le programme culturel de la commune avec les Parenthèses Musicales, et, vous avez déjà dû les utiliser : les Ecocup ou gobelets réutilisables qui sont mis à disposition des associations contre versement d'une caution.

## LA PARTICIPATION DE TOUS

Nous souhaitons que cet Agenda 21 soit le plus coopératif possible. Vous êtes tous concernés, vous avez certainement des propositions à faire au GPC. Pour vous permettre de vous exprimer, ou simplement consulter les dernières informations, un blog a été créé :

[agenda21paulhac.wordpress.com](http://agenda21paulhac.wordpress.com)

À l'automne, le travail du PCS se terminera. Ce sera alors la mise en place concrète et le suivi des actions qui auront été approuvées.

**Le logo de Sasha**  
Des petites coccinelles qui grimpent sur les lettres de Paulhac : c'est l'idée de Sasha et c'est ce logo qui est choisi pour l'Agenda 21.

Le choix a été difficile !  
Félicitations à Sasha ainsi qu'à tous les élèves qui ont participé avec beaucoup de talent à ce concours et un grand merci à l'équipe de l'ALAE qui a encadré cette démarche.



Le logo de l'Agenda 21 a été dessiné par Sasha.

# Sécurité

## CE QUE DÉVOILENT LES RADARS PÉDAGOGIQUES INSTALLÉS ROUTE DES CRÊTES ET CHEMIN DE CRAYSSAC.

À la demande des riverains qui trouvaient que les voitures circulaient beaucoup trop vite route des Crêtes, la municipalité a, dans un premier temps, souhaité que soient effectués des contrôles de vitesse par la gendarmerie. Ces contrôles n'avaient pas démontré une trop grande vitesse dans l'ensemble. Cependant, pour

confirmer ou infirmer ces résultats, la municipalité a voulu aller encore plus loin. En collaboration avec la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, deux radars pédagogiques ont été installés : l'un route des Crêtes, l'autre chemin de Crayssac.

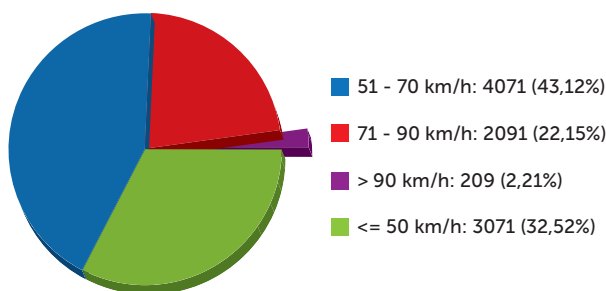
Le but des radars pédagogiques est de sensibiliser les usagers à la vitesse, les inciter à modifier leur comportement, sans sanction. Les vitesses des véhicules sont enregistrées, avec les horaires de passage, ce qui permet d'analyser ensuite les données.

### Route des Crêtes

**Du 31 octobre au 7 novembre 2014,**

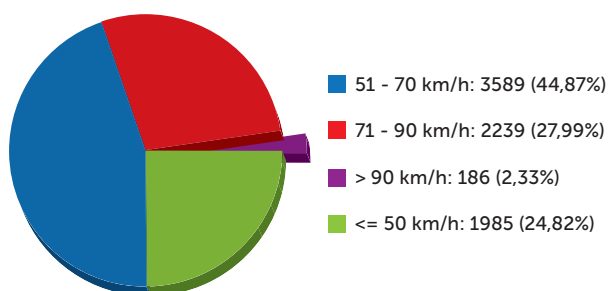
l'on constate que 75,64 % d'usagers roulaient à moins de 70 km/h, seulement 2,21 % ont dépassé les 90 km/h.

#### Evaluation de la fréquence



### Route des Crêtes

#### Evaluation de la fréquence



**Du 7 au 14 novembre 2014,**

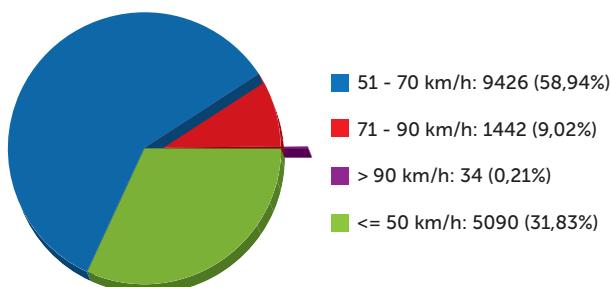
69,69 % n'ont pas dépassé les 70 km/h, 2,33 % plus de 90 km/h.

### Chemin de Crayssac

**Du 14 au 21 novembre 2014,**

90,77 % de véhicules n'ont pas dépassé 70 km/h, ce qui paraît logique vu la configuration de la route.

#### Evaluation de la fréquence



Si vous pensez que d'autres routes de la commune devraient être contrôlées en raison de vitesses excessives, veuillez nous en informer afin que nous puissions mettre en place un échancier avec la C3G pour installer un radar pédagogique. Néanmoins, n'oublions pas que respecter la vitesse est un acte de civisme pour le mieux vivre ensemble...

## L'interview

PREMIER ADJOINT AU MAIRE, CHARGÉ DES TRAVAUX ET DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE, MICHEL DELMAS CONNAÎT LE VILLAGE MIEUX QUE QUICONQUE. IL A SUIVI TOUS LES TRAVAUX QUI ONT TRANSFORMÉ PAULHAC. RENCONTRE.



Michel Delmas

**Bulletin** : Vous faites partie de l'une des familles les plus anciennes de Paulhac. Votre père, Gilbert Delmas y est né. Vous avez toujours vécu ici ?

**Michel Delmas** : Je suis moi-même né à Paulhac, au couvent des sœurs... où mes parents, agriculteurs, s'occupaient de la ferme. Après l'école communale, j'ai fait mes études au collège de Montastruc et ensuite à Toulouse en alternance comme apprenti mécanicien. Mais je n'ai jamais quitté le village, j'y ai bâti la maison que j'habite actuellement.

**Bulletin** : Très tôt, vous vous orientez vers les travaux publics.

**MD** : Effectivement, à dix-sept ans, j'intègre la société EIFFFAGE TP. J'y suis resté pendant quarante ans, jusqu'à la retraite que j'ai pu prendre à 56 ans, c'était en 2006. J'étais responsable en chef du matériel.

**Bulletin** : Vous étiez déjà élu à cette époque-là ?

**MD** : Oh oui ! je suis au conseil municipal depuis 1989, adjoint au maire depuis 1995, chargé de l'équipe technique et des travaux. J'ai choisi cette mission qui est en quelque sorte la continuité de mon travail.

**Bulletin** : Cela doit occuper largement vos journées.

**MD** : Je ne compte pas les heures, j'aime ce que je fais. Je suis les travaux en collaboration avec Roger Falga pour tout ce qui a trait à la voirie et Gérard Lavergne pour le syndicat de l'électricité. Ce qui est intéressant, c'est que Didier Cujives laisse une grande responsabilité aux adjoints responsables. Nous nous voyons tous les lundis en réunion de bureau municipal, mais il nous fait confiance et c'est agréable de travailler dans ces conditions.

**Bulletin** : Parmi tous les travaux que vous avez suivis, lequel vous a le plus marqué ?

**MD** : Sans hésiter, la restauration de l'église. 18 mois, avec réunion de chantier tous les mardis. C'était prenant ! Mais un réel plaisir, avec huit entreprises sérieuses et l'architecte, Axel Letellier avec qui j'avais de très bons rapports. C'était le chantier du siècle ! Et une réussite.

**Bulletin** : En principe, à la retraite, on peut s'adonner à ses loisirs préférés. Vous en avez encore le temps ?

**MD** : C'est vrai que je suis très souvent sur les chantiers et avec le personnel technique, mais c'est un choix et cela me plaît. J'aime aussi le jardinage, la nature, la chasse... rien qui ne m'éloigne trop de Paulhac.

## LES TRAVAUX À PAULHAC

### LE PARKING VÉGÉTALISÉ

Lors de grandes manifestations, le parking de la salle des fêtes est vite saturé de sorte que la création d'un « parking vert » a été décidée. Travaux de terrassement et d'empierrement sur 30 cm, les dalles alvéolées qui reçoivent le sable et l'engazonnement, arrosage automatique et éclairage et voilà terminé ce parking qui ne dénature pas le cadre naturel et paysager et offre trente places supplémentaires de stationnement, dont deux pour personnes à mobilité réduite. Les travaux ont été réalisés par les entreprises LUPPOLO et SCTP pour un montant de 82 200 € entièrement financé par la commune.



*Le parking végétalisé s'intègre parfaitement dans le paysage où trône ce magnifique chêne.*

### L'ARRÊT MINUTE

Le stationnement étant interdit aux abords de l'école, la municipalité a décidé de la création d'un arrêt minute pour déposer enfant et bus. (voir plus en détail dans la rubrique « École »). Son coût s'élève à 40 000 €.

### L'ARROSAGE INTÉGRÉ

Il ne se voit pas, mais est très efficace pour préserver la qualité de la pelouse. L'arrosage intégré a été installé autour de l'église par l'équipe technique communale.

### POOL ROUTIER

Avec le pool routier, courant septembre, les travaux de remise en forme et revêtement bi couche rue du Lavoir seront effectués par l'entreprise EIFFAGE TP pour un montant de 11 382 €. Chemin de Crayssac, renforcement des rives sur une partie du chemin. Les travaux seront également réalisés par l'entreprise EIFFAGE TP pour un montant de 17 130 €.

### ACCÈS À L'ARRIÈRE DE L'ALSH

L'accès à l'arrière de l'ALSH va être réhabilité. Le coût des travaux s'élèvera à 3 417 € hors taxes.

### L'URBANISATION RD 32 ROUTE DE MONTJOIRE

Après trois mois de travaux, tout le village est urbanisé, du rond-point du lotissement « Le Panorama » au City Park route de Montastruc et au boulo-drome Roger Delcous. Après enfouissement des réseaux d'éclairage public et de France Télécom, busage des fossés, il a été créé un trottoir de part et d'autre de chaussée du rond-point à la salle des fêtes.

Les travaux d'enfouissement ont été réalisés par l'entreprise BOUYGUES ENERGIE pour un coût total de 205 753 €, la part communale s'élevant à 97 750 €. La différence a été prise en charge par le SDEHG. Dans ce montant, il faut intégrer



*L'urbanisation de la RD 32.*

l'enfouissement des réseaux place des Tilleuls et chemin du Lavoir. L'entreprise SCOPELEC a effectué le raccordement et branchement France Télécom pour un montant de 3320 € à charge de la commune.



## La durée des TAP, les menus de cantine, le dépose-minute... **ce qui est nouveau**

### LA DURÉE DES TAP (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES)

Depuis la rentrée en septembre 2014, en concertation avec l'équipe enseignante et les animateurs de l'ALAE (Centre de Loisirs) la municipalité a décidé que les TAP, qui jusqu'alors se déroulaient en 4 fois/trois quarts d'heures, aient lieu à 3 fois/une heure. Un essai tout à fait

**Le plan Vigipirate étant toujours actif, le stationnement est formellement interdit aux abords de l'école.**



Le dépose-minute ne peut être utilisé que pour déposer un enfant autonome, qui peut sortir du véhicule et aller jusqu'au portail tout seul ou en revenant.

Seul l'ARRÊT est autorisé, le conducteur doit laisser le moteur allumé et ne pas sortir de son véhicule.

Pour que le dépose-minute fonctionne de manière fluide, l'arrêt doit être très bref.

Nous comptons sur votre sens du civisme!

Seul l'arrêt est autorisé, pas le stationnement.

concluant, tant pour les enfants qui ont davantage le temps pour goûter et pratiquer une activité, que pour les animateurs. Cette mesure sera reconduite à la rentrée prochaine.

Voici quelques exemples d'activités réalisées cette année : Danse, sport, activités manuelles, yoga, ateliers scientifiques, ateliers sur l'environnement, Steel drum, le journal des enfants en lien avec l'école... La mairie a participé financièrement à la réalisation d'une fresque, durant un TAP, sur le mur du plateau sportif devant le centre de loisirs.

### LES MENUS DE LA CANTINE

Afin de préserver la qualité des repas de nos écoliers, il a été décidé de mettre en concurrence plusieurs traiteurs. Trois sociétés ont répondu : API, Occitanie restauration, Récapé. Un comité composé d'élus, de délégués de parents d'élèves, d'employés de la cantine et d'enseignants, a testé à l'aveugle, le 23 juin, les menus des traiteurs.

C'est **la société API de Saint Jean** qui a été choisie. Dès la rentrée, elle servira 165 repas, 46 pour la maternelle et 119 pour les classes élémentaires.

### UN DÉPOSE-MINUTE DEVANT L'ÉCOLE

Cet emplacement aura trois fonctions :

1 - Il servira d'arrêt de bus pour les sorties scolaires. Ainsi, l'accès au bus sera sécurisé pour les enfants qui n'auront plus à traverser la voie publique.

2 - Il servira également pour la livraison de la cantine scolaire : cela évitera aux livreurs de devoir s'avancer jusqu'au portail.

3 - Et surtout, ce sera un dépose-minute pour les parents qui pourront s'arrêter le temps de déposer leur enfant.



# Le coin des enfants

## Le conseil des élèves

Le conseil des enfants à l'école se compose des élèves délégués élus et des enseignants. Il traite des différents sujets qui concernent la vie de l'école.

## Questions posées aux élèves cm1 et cm2 : qu'attendez-vous des délégués ?

« Qu'ils mettent des activités dans la cour et qu'ils soient sérieux. » *Jeanne*

« Qu'ils ajoutent du matériel de sport et qu'ils mettent d'autres jeux. » *Thomas.*

« Qu'ils fassent leur travail comme il faut et qu'ils prennent des décisions justes. » *Clément.*

« Qu'ils représentent bien la classe et qu'ils donnent de bonnes idées. » *Benjamin.*

« Qu'ils fassent les bons choix et que ce qu'ils disent soit fait. » *Amandine*

Vu dans  
le journal des  
enfants

Vous pouvez vous procurer Le Journal des Enfants à la mairie. Son prix est libre... chacun met ce qu'il veut dans la cagnotte des écoliers! Nos jeunes reporters ont besoin de notre soutien, les bénéficiaires éventuellement dégageés après paiement de l'impression vont directement à la coopérative scolaire et servent à financer les sorties et projets scolaires.

## Les apprentis cuisiniers à la Métairie

Les élèves de la maternelle se sont rendus au restaurant La Métairie. Non seulement ils ont visité les cuisines, mais ils ont mis la main à la pâte en préparant chacun un plat salé et un plat sucré. Dans la bonne humeur, toque blanche sur la tête, attentifs et appliqués, ils ont écouté les consignes de Thierry et Marco et savent maintenant préparer des nuggets de poulet et des tartes fraises-kiwi. Des tartes que Céline a gentiment emballées dans des petites boîtes pour que les enfants les emmènent à leurs parents. Ceux qui ont eu la chance de les goûter ont dû apprécier le talent de leurs enfants et des formateurs...

Puis les enfants ont pris le repas au restaurant avec un menu destiné à leur faire découvrir différents saveurs : terrine de pot-au-feu, samoussa d'effilochés de canard et royal de chèvre en entrée, puis les nuggets qu'ils ont préparés avec purée de carottes au cumin, haricots coco, courgette et enfin un gâteau basque avec confiture de cerise... Qui ne rêverait de faire de tels apprentissages?

De jeunes apprentis.



## Ils ont aimé



Papaoute rythme et enthousiasme.



Difficile de résister.



Le carnaval.



Lecture des contes.

## Ils en garderont le souvenir...



Ôde de à Paulhac.

L'Amicale Laïque a financé les sorties scolaires suivantes pour 2 000 €.

**Pour les maternelles :**

- La ferme pédagogique d'Odars (Haute-Garonne)
- Le Château de Chalabre (Aude)
- Le restaurant la métairie

**Pour les CM1 - CM2 :**

- Le château de Chalabre

Dans la mesure du possible, les Enseignants souhaitent que tous les élèves puissent partir au moins une fois dans leur scolarité à Paulhac, en classe verte. La dernière classe verte s'est déroulée en juin 2012. Cette année, une classe verte a été organisée pour les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1, elle s'est déroulée à Razisse (Tarn) en 2 groupes. Le premier groupe est parti du 15 à 17 juin, le deuxième groupe du 17 au 19 juin. Les enfants se sont tous retrouvés le 17 juin pour un repas commun à Razisse.

**Financement des sorties scolaires :**

Chaque année, la municipalité alloue un budget de 1 000 € à la coopérative scolaire afin de financer le transport des sorties scolaires. Cette année, elle a rajouté 1200 € exceptionnellement pour le transport à la classe verte.

De plus, la recette du dernier concert des parenthèses musicales a été offert à la coopérative scolaire pour un montant de 409 €.

Grace à ces actions, tout au long de l'année, L'amicale laïque des parents aide la coopérative scolaire à financer les projets de sorties ainsi que le matériel non pédagogique. Pour cette année, elle a financé les différentes sorties scolaires pour 2 000 €.

Une somme supplémentaire de 3 000 € a été donnée pour la classe verte des 4 classes concernées. Ce montant a permis de réduire au maximum la participation des familles à ce séjour.

## La fête **du 15 août**

### Le programme

TROIS JOURS POUR PETITS  
ET GRANDS.



## Le comité des fêtes Une équipe de jeunes

ILS SONT 25. ILS SONT JEUNES, MOTIVÉS. ILS ONT DES IDÉES ET DE L'ENTHOUSIASME À REVENDRE. CE SONT LES MEMBRES DU COMITÉ DES FÊTES QUI ORGANISENT CHAQUE ANNÉE LA FÊTE LOCALE.

Alors que dans de nombreux villages, les bénévoles du comité des fêtes se font de plus en plus rares, leur âge de plus en plus avancé, ici nous avons une joyeuse équipe de jeunes qui prépare pendant des mois l'événement annuel qu'est la fête du 15 août, et qui assure pendant les jours de festivité les multiples tâches et le service - avec le sourire! – inhérent à ces fêtes.

Avec une moyenne d'âge de 26 ans, cette équipe est parfaitement autonome et responsable. Le comité gère son budget en toute liberté et, il est important de le souligner, avec toute la confiance de la municipalité.

Venons nombreux place des Tilleuls pour ces trois jours de fête : ce sera la meilleure des récompenses pour eux et le signe que les Paulhacois aussi leur font confiance.

**Vendredi 14 août :**  
19 h 30 : Repas sur la place, vente d'assiettes garnies  
22 h : Orchestre Hugues Lamagatl

**Samedi 15 août :**  
9 h 30 : Messe.  
11 h 30 : Dépôt de gerbe.  
12 h : Apéritif offert par la municipalité et le comité des fêtes.  
14 h : Concours de belote.  
19 h 30 : Mounjetade - Inscriptions auprès de Laura Dal Maso 06 30 11 85 02  
22 h : Disco-Mobil Pronight.

**Dimanche 16 août :**  
13 h 30 : Concours de pétanque en triplette suivi du tirage de la tombola.  
Dans l'après-midi, jeux pour tous âges.  
19 h : Repas sur la place, vente d'assiettes garnies.  
22 h : Disco-Mobil Let's Dance.

**Pour plus d'infos,**  
**contacter Jules Laqueche 06 59 41 54 20**

### **Les connaissez-vous?**

Vous les avez accueillis lors de la traditionnelle tournée des maisons. Sur un tracteur décoré, déguisés en hippies, ils ont offert une fleur à chaque famille en portant le programme. Une visite qui ne passe pas inaperçue... mais les connaissez-vous?

**Les membres du bureau :** Jules Laqueche, président, 24 ans. Clément Souloumiac, vice-président, 24 ans. Caroline André, trésorière, 24 ans. Laura Dal Maso, vice-trésorière, 23 ans. Marine Boronat, secrétaire, 26 ans, Romain Lattes, vice-secrétaire, 30 ans.

**Et les autres...** Frédéric Bodin, Camille Bordignon, Pierre Boronat, Mathieu Bosque, Terry Boyer, Amandine Capis, Marie Delmas, Gwladys Dias, Jérôme Dias, Cécilia Dietrich, Adrien Gal, Florent Laberrenne, Joana Mahe, Adrien Parra, Florent Parra, Leslie Rey, Géoffrey Ricard, Sylvain Souloumiac, Jonathan Valverde.

MERCI À EUX !





C'était un pari audacieux, un défi un peu fou, mais un pari gagné, grâce à vous.

## « Parenthèses Musicales »

CHAQUE CONCERT DES « PARENTHÈSES MUSICALES » A CONNU UN VIF SUCCÈS.

Que ce soit l'Orchestre de Chambre de Toulouse, le duo flûte traversière et piano Paola et Sandrine Massicot, le concert Saucisson Swing Jazz Manouche, la chorale de Giroussens, Les Klez, les JSB'S, Mambo Bidon ou la chorale Moody Blue, l'église était comble à chaque représentation. En moyenne, ce sont 250 personnes, dont une majorité de Paulhacois, qui ont assisté à chacun de ces concerts.

Forts de ce succès, nous vous proposons une nouvelle programmation tout aussi éclectique avec six nouveaux concerts.

Vous aurez du jazz, avec The Coffee Drinkers, duo voix piano. De la musique classique avec un ensemble de clarinettes de Toulouse et ses douze musiciens. Des chants mixtes français et brésiliens avec Elaine Lopes, trio, voix, piano, violoncelle. De la guitare flamenco avec Bernardo Sandoval et Serge Lopez. De la musique méditerranéenne et jazz avec les cinq musiciens d'Abus de Souffle et de la musique bolivienne, guitare, flûte roseau, chant et musique avec le trio Chunquityu.

Les détails vous en seront donnés ultérieurement, mais nous savons que déjà vous êtes impatients de découvrir ces nouveaux concerts dans notre belle église restaurée.

Vous avez été très nombreux l'an dernier à répondre à notre invitation pour une table gourmande sur la place des Tilleuls. Très nombreux à apprécier la qualité des produits qui vous étaient proposés et l'ambiance conviviale et festive de cette soirée.



La table gourmande pour apprécier les produits locaux.

La table gourmande aura lieu le **vendredi 18 septembre à 20 heures, place des Tilleuls**. Réservez cette date sur vos agendas !

## La table gourmande à consommer sur place...

Ayant à cœur de valoriser le travail des producteurs locaux, nous renouvelons cette manifestation qui rend hommage à ces femmes et ces hommes qui œuvrent pour proposer des produits de qualité, et faire vivre notre économie locale. Du producteur au consommateur... ces mots prendront tout leur sens. Nous dresserons des tables au milieu des stands des commerçants, chacun pourra se concocter un repas en choisissant au gré de ses envies les mets qu'il désire. En famille, entre amis, en solo, venez nombreux pour ce repas pris en commun, ne manquez pas ce rendez-vous gourmand et festif...

# Association Caractères : La Bibliothèque-Ludothèque

Lecteurs, l'équipe de bénévoles de la bibliothèque propose de vous retrouver une fois par trimestre pour présenter et échanger nos « coups de cœur » dans notre bibliothèque... pas d'inscription préalable. Le vendredi chacun(e) est invité(e) à présenter son livre préféré sur un thème choisi et annoncé à l'avance. La discussion s'engage et aide à la découverte des livres qui s'échangent. Ainsi, le 29 mai dernier nous avons eu un débat animé sur les Romains Noirs et Policiers. Le vendredi 28 août à 18 h 30 : nous vous invitons à venir avec « Le bouquin de mes vacances » et le vendredi 27 novembre, à 18 h 30 avec un livre de la littérature nord-américaine.

Joueurs, petits et grands, la ludothèque vous invite en salle des fêtes le dimanche 8 novembre à partir de 15 h pour jouer en famille ou entre amis. Nous y déploierons un large choix de jeux de société et grands jeux en bois. Un goûter vous sera offert. Vos parents et amis des villages voisins seront les bienvenus.



*La bibliothèque-ludothèque est un espace pour jeunes et pour adultes.*

Le mercredi de 17 à 19 h, le vendredi de 17 à 18 h et le samedi de 10 à 12 h

**Contacts : Élisabeth CRAMAUSSEL**

Tél. : 06 84 29 04 43

Email : [ludobibliotheque@paulhac.fr](mailto:ludobibliotheque@paulhac.fr)

**Claudette MAURON**

Tél. : 06 82 36 40 94

Email : [asso.caracteres@paulhac.fr](mailto:asso.caracteres@paulhac.fr)

Retrouvez-nous sur : [www-caracteres.blogspot.fr](http://www-caracteres.blogspot.fr) et facebook.

# Association **CREATISIASMES**

Présidente de Créatisiasmes, Isabelle Maigra-Murawski nous en parle :

« La saison 2014/2015 s'achève et nous sommes heureux de constater que les activités ont été largement suivies cette année et que de nouveaux adeptes des différentes disciplines proposées nous ont rejoints.

Les sections actuelles sont renouvelées : l'atelier Yoga sous la houlette de Marie pour un bien-être du corps et de l'esprit, l'atelier Sons et Vibrations avec en chefs d'orchestre François et Chantal pour une découverte d'un autre aspect des pouvoirs de la voix, la section randonnée avec Jean-François pour organiser des

sorties dans notre belle région, préparer notre manifestation annuelle du Poutou, l'atelier Steel Drum en partenariat avec l'association paulhacoise Mambo Bidon, la section Gym-Training avec, toujours aussi en forme et pleine d'énergie, Muriel, la section Running, qui a grossi tout au long de cette année et qui promet encore de belles équipées pour 2015/2016. »

**Pour de plus amples infos, les coordonnées des différentes sections sont sur le site de la mairie. Rendez-vous au forum des associations.**

## Le Yoga

Marie Baker nous en parle : après avoir pratiqué le yoga avec Françoise Mazet, j'ai découvert l'approche corporelle transmise par Jean Klein avec Dominique Féraud où l'écoute des perceptions vient affiner notre ressenti. C'est cette approche que je privilégie dans les cours. Notre pratique a pour base le Hatha-Yoga (ha : le soleil, tha : la lune) avec ses différentes pos-

tures et ses exercices respiratoires, mais nous mettons particulièrement l'accent sur l'écoute des perceptions, des sensations corporelles.

Le mercredi de 9 h 15 à 20 h 30 et vendredi de 10 h 15 à 11 h 30.

**Contacts : Josette AURIOL**

Tél. : 05 61 84 25 59

**MARIE BAKER**

Tél. : 05 61 84 44 62



## Gym **body-training**

Une nouvelle saison se termine, c'était ma neuvième... Amitié, mouvement, suspense chaque mardi en ce qui concerne le prochain cours, et surtout de superbes héroïnes pleines de surprises qui attendent toujours que les héros se mêlent à leur groupe. Bref, l'année a été formidable pour ma part. Je remercie toutes les filles pour leur implication et leur assiduité. Pour ce qui est de la saison 10, le premier épisode sera le mardi 8 septembre à 20 h 30 à la salle des fêtes.

**Contact : Muriel**  
Tél. : 06 61 58 38 52

## Mambo **Bidon**



Grand Bal Karib à Cuba Hoy (Tournefeuille).

Mambo Bidon et ses steel-drums continue de répéter à la salle des fêtes. Le groupe travaille le vendredi soir sur ses différents répertoires : musiques classique et caribéenne, jouées à l'église cet hiver, Grand Bal Karib, réunissant 12 musiciens (steel-drums, percussions et chants) pour un répertoire dansant. Le Grand Bal Karib sera en concert le 30 août pour les fêtes de L'Union.

## **Toamoanou** : mandalas sonores et chant diphonique

Le jeudi soir la salle des fêtes a vibré de l'alchimie de nos voix et de nos cœurs! Bravo à vous qui avez offert vos voix pour la saison 2014-2015! Merci pour vos belles présences, vos échanges et riches partages. Nous préparons le programme de la rentrée, et sommes en joie de nous retrouver et d'accueillir de nouvelles voix dans cette expérience unique que sont les mandalas sonores et le chant diphonique, deux jeudis par mois à la salle des fêtes.

## **Running**

La nouvelle section de Créatisismes a bien fonctionné cette année. Nous avons compté 18 coureurs plus ou moins assidus suivant les disponibilités de chacun et surtout la météo (et oui la pluie, le vent, le froid). Nous proposons de courir suivant le niveau ou les objectifs de chacun, et nous adaptons les programmes d'entraînements. Nous avons participé à plusieurs courses dans l'année : la foulée cap montas, la corrida toulousaine, le marathon de Barcelone...

Alors si tu n'as plus envie de courir seul, cher lecteur rejoins-nous. Rendez-vous tous les dimanches, parking sud de la forêt de Buzet à 9 h 30.

**Contact : Muriel**  
Tél. : 06 61 58 38 52

Mambo Bidon, c'est aussi un atelier de steel-drums pour enfants ouvert en septembre, au sein de Créatisismes. Il est conduit par Xavier, directeur musical du groupe, le mardi de 17 h 30 à 18 h 30. Cette année, 6 enfants ont pratiqué la musique en groupe. Ils ont d'ailleurs eu l'occasion de jouer sur une vraie scène à l'espace Soleilha de Bessières.

Mambo Bidon recrute des musiciens « autonomes » voulant s'initier à l'instrument pour grossir les rangs.

**Contacts : pour les concerts Christian**  
Tél. : 05 61 09 74 21  
**pour les ateliers, Xavier**  
Tél. : 06 77 80 78 25



Les Toamoanou.

**Contact : François**  
Tél. : 06 73 71 81 89

# La section Randonnée qui vous fait marcher...

Les randonneurs de Paulhac ont inscrit à leur planning des sorties hors de notre région. Ainsi, du 22 au 28 août ils partiront à la découverte du Vercors.

6 jours de marche sur le plateau, et le 27 septembre : Le Saut de Vézoles, randonnée entre Tarn et Hérault.

## La rando du Poutou c'est le 13 septembre



La rando du Poutou se termine par un repas convivial.

Ce sera la 15<sup>e</sup> et désormais traditionnelle randonnée du Poutou qui relie les portes de Toulouse à la forêt de Buzet. La distance parcourue depuis Toulouse est de 23 km, mais vous pouvez vous joindre à nous à partir de 6 points de rendez-vous le long du parcours, adaptant ainsi la durée de la marche à vos possibilités physiques. Ce parcours reprend le tracé autrefois emprun-

té par les agriculteurs allant vendre leurs produits dans la métropole en traversant les communes de Launaguet, Saint Geniès, Saint Loup Cammas, Montberon, Bazus et Paulhac.

L'arrivée, au Chais des Monges au cœur de la forêt, est l'occasion pour les marcheurs de partager un apéritif offert par la municipalité de Paulhac. Un repas est ensuite pris en commun en intérieur. Pour partager ce repas avec les autres randonneurs, vous pouvez vous inscrire soit en téléphonant au 0686557115, soit en retournant le bulletin que vous trouverez sur le dépliant disponible dans de nombreuses mairies du Nord-est toulousain, bulletin sur lequel figurera le menu du repas ainsi que tous les renseignements utiles. Possibilité d'emporter son pique-nique.

### Pour plus de renseignements sur l'ensemble des sorties :

Tél. : 05 63 34 29 36

Email : [enudelle@orange.fr](mailto:enudelle@orange.fr)

## Une nouvelle association **Sourire Avec l'Animal**

L'Association Sourire avec l'Animal a été créée dans le but de mettre en œuvre toutes formes d'activités thérapeutiques, de loisir, d'éveil et de médiation assistées par l'animal.

L'ASA intervient sur quatre domaines. En milieu scolaire, pour faire de la prévention pour éviter tout accident avec les chiens et pour agir auprès des enfants en difficulté (autisme, dys), par la médiation animale. En milieu carcéral : créer un programme d'insertion de chiens dans les prisons afin de sortir les chiens des refuges et leur permettre une adoption. Tout en conférant au détenu un apport de bien-être, de responsabilité et de socialisation pour préparer le retour à la vie civile. En structure hospitalière : accompagner les enfants handicapés grâce à la mé-

diation animale. Et enfin en structure type Centre d'Animation Jeunes : sensibiliser les jeunes à la maltraitance animale, en particulier avec les chiens catégorisés.

Dans toutes ces activités l'ASA essaiera dans la mesure du possible d'intervenir avec des chiens types molosses.

**Contact : Allison LEPREUX,  
4 chemin le clot mayral 31380 Paulhac**

Tél. : 06 82 27 16 59

Email : [asso\\_asa@yahoo.fr](mailto:asso_asa@yahoo.fr)

 [associationsourireaveclanimal](https://www.facebook.com/associationsourireaveclanimal)

## Etat civil, 1<sup>er</sup> semestre 2015

### NAISSANCES

MAYOR Elsa Rose .....	16 /02/2015 .....	SAINT-JEAN
LE BRONNEC Ewen .....	18/02/2015 .....	LAVAUUR
AYÇAGUER PASQUET Joseph, Jean .....	09/03/2015 .....	SAINT-JEAN
JALABERT AIGLEMONT Elly .....	23/03/2015 .....	LAVAUUR
MAUREL-LACHEZE Swan .....	27/03/2015 .....	TOULOUSE
JOULAIN Eline Charlize .....	07/04/2015 .....	SAINT-JEAN
MARRETTI Ugo Noa Sandro .....	18/05/2015 .....	TOULOUSE
LEVILLAIN ALLAMAND Clément, Alain, Patrick....	08/06/2015 .....	TOULOUSE

### DÉCÈS

TURIES Thierry, Jean, André .....	05/01/2015 .....	TOULOUSE
LIEVIN Annie, Marie.....	19/05/2015 ....	VERDUN-SUR-GARONNE
CLEMENT Georges, Gaston, Jules .....	19/05/2015 .....	CASTELMAUROU
AUBOURG Alain, Michel, Jean.....	19/05/2015 .....	PAULHAC

**HORAIRES  
D'OUVERTURE  
DE LA MAIRIE**  
La mairie  
est ouverte  
du mardi  
au vendredi  
8 h 45 à 12 h  
et de 13 h 30  
à 17 h 30.  
Le samedi de  
9 h à 12 h.

## Élections régionales

Les élections régionales françaises de 2015 auront lieu les 6 et 13 décembre 2015 afin d'élire les 14 conseils régionaux de métropole et d'outre-mer ainsi que l'assemblée de Corse, l'assemblée

de Guyane et l'assemblée de Martinique pour un mandat de six ans. Les régionales seront les dernières élections françaises avant les présidentielles 2017. Il n'y aura pas d'élections nationales en 2016 en France.

## Vandalisme

Dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 juin, des individus ont pénétré dans le jardin de Michel Delmas, 1<sup>er</sup> adjoint en sautant le portail ou la clôture. Rosiers coupés, arbuste taillé, vasques jetées au sol... un spectacle de désolation attendait Michel Delmas le samedi matin. Pas de vol, juste du vandalisme gratuit bien ciblé quand on sait que Michel Delmas aime son jardin, qu'il soigne avec passion ses rosiers et que cet acte pouvait l'atteindre profondément,

non seulement à lui, mais également à son épouse Nicole.

Qui en veut au 1<sup>er</sup> adjoint? Une plainte a été déposée à la gendarmerie et l'enquête est en cours. Il est légitime de penser que les malfaiteurs visaient personnellement Michel Delmas et par là même la municipalité, mais n'est-il pas préférable dans ce cas d'avoir une discussion avec la personne intéressée? Le vandalisme n'est jamais une solution et ne résout pas les problèmes...



## Jeanne d'Arc a retrouvé son épée

Aviez-vous remarqué, en entrant dans l'église, que Jeanne d'Arc n'avait plus son épée? Trop tard, elle l'a maintenant retrouvée... Grâce à Manuela Valverde qui n'a pas laissé passer cette incohérence et a fait appel à Georges Bastié, sculpteur à Villariès, le « sculpteur de cœur du village ».

Georges Bastié a fabriqué une épée en bois, l'a peinte, ajustée, a renforcé la poignée! Il faut le souligner, le sculpteur a effectué cette restauration tout à fait bénévolement... Merci Georges! Manuela a remarqué que la statue de Saint Paul a aussi quelques soucis d'épée. C'est la prochaine mission de Georges Bastié.



Georges Bastié a rendu l'épée à Jeanne d'Arc.



Concert Mambo Bidon.



La pièce de Théâtre « Guerre à l'étroit ».



Concert les Moody blue.

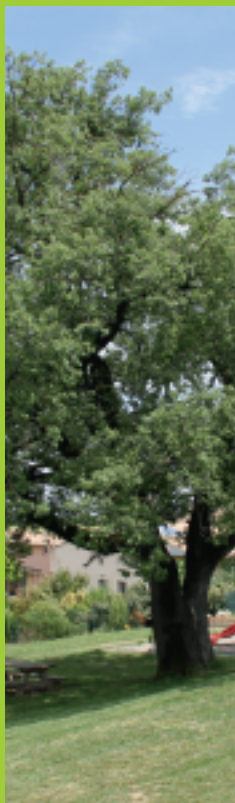


Concert Les Kletz.



Le vide-grenier de la pétanque.

# AGENDA DES MANIFESTATIONS



## Août

**14/15/16** Fête locale

## Septembre

**5** Forum des associations  
**13** Rando du Poutou  
**18** Table Gourmande  
**26** « Parenthèses Musicales »  
Concert The Coffee Drinkers

## Novembre

**7** « Parenthèses Musicales »  
Concert ensemble de clarinettes  
**8** Après-midi jeux de la ludo-bibliothèque  
**15** Repas du Club de l'Amitié  
**22** Repas du CCAS  
**28** Pot au feu VTA

## Décembre

**12** « Parenthèses Musicales »  
Concert Elaine Lopes  
**18** Marché de Noël de l'Amicale Laïque

*Besoin de faire une démarche administrative?*

*Envie de connaître la dernière mise à jour de l'agenda?*

*Le bon réflexe : [www.paulhac.fr](http://www.paulhac.fr)*

*Toute l'information de la commune et même plus en quelques clics.*



**Nouveautés sur le site [www.paulhac.fr](http://www.paulhac.fr)**

**Vous retrouverez :**

- La programmation des parenthèses musicales
- La galerie photos
- La chaîne vidéos
- Les articles dans la presse

**Vous pourrez télécharger ces documents :**

- Agenda 21
- Bulletins municipaux
- C3G
- Cantine scolaire
- Comptes-rendus des Conseils Municipaux
- École
- Histoire de Paulhac
- PLU
- Transport

